

MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

L'UCPA CRÉE DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE ET SOCIALE PAR L'ENCADREMENT D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET SPORTIVES

RESSOURCES

LES ÉQUIPES

- 14 913 COLLABORATEURS
- 2 928 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
- 42 % D'ÉDUCATEURS SPORTIFS
- 5 786 ANIMATEURS ET DIRECTEURS DE COLOS
- 154 MÉTIERS

L'ENGAGEMENT

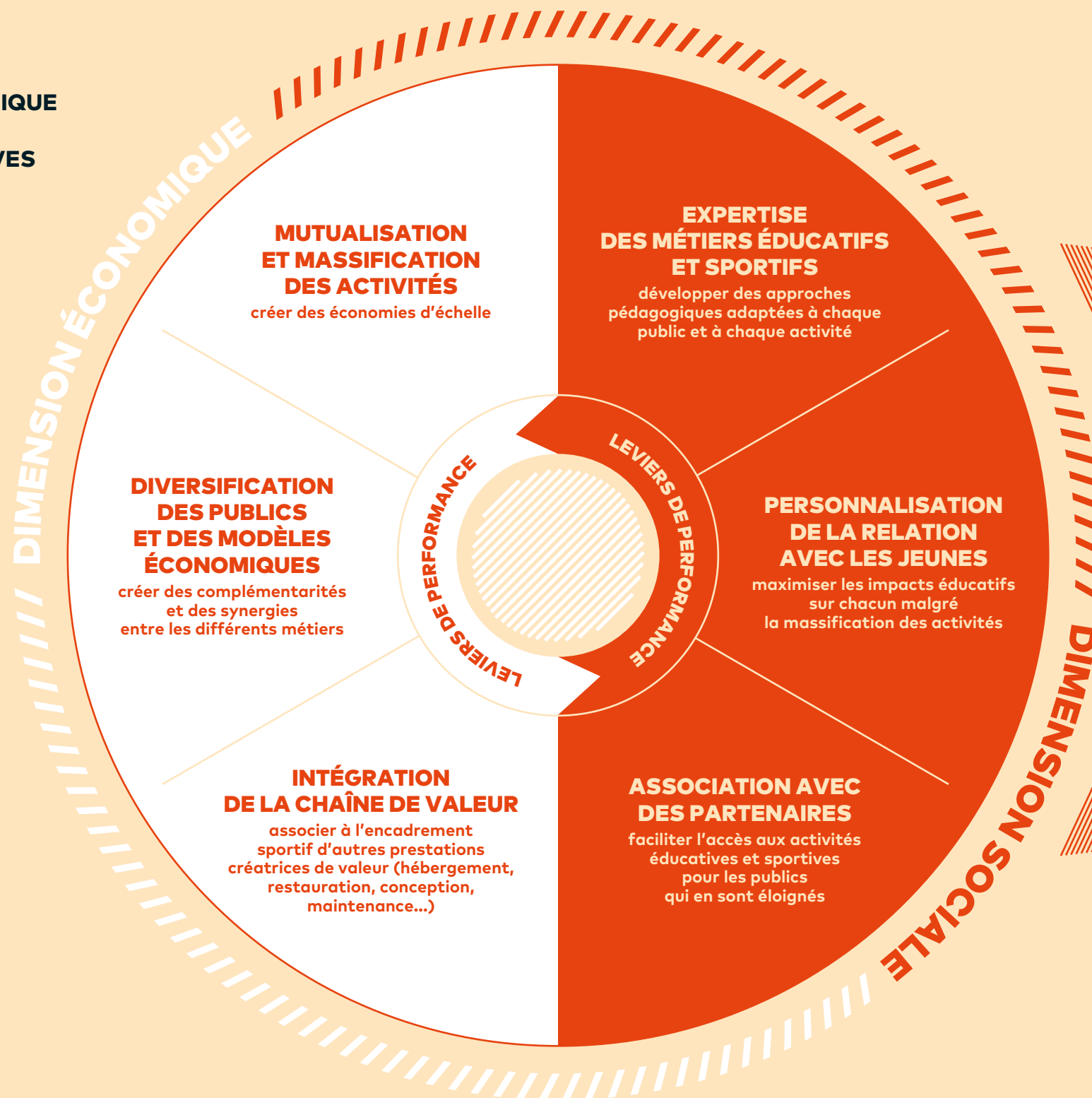
- 78 ACTIVITÉS SPORTIVES ENCADRÉES PAR DES ÉDUCATEURS SPORTIFS
- UNE UNION DE 21 ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE 23 FÉDÉRATIONS SPORTIVES, CO-GÉRÉE AVEC LES POUVOIRS PUBLICS, RECONNUE ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE
- UN ÉCART DE RÉMUNÉRATION LIMITÉ DE 1 À 5
- DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS
- DES PARTENAIRES FINANCIERS SOLIDAIRES

LES DESTINATIONS

- 43 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PARTENAIRES
- 58 CENTRES DE VACANCES SPORTIVES
- 56 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ
- 70 PAYS

L'HÉRITAGE

- 60 ANS D'HISTOIRE
- 201 M€ DE FONDS PROPRES



VALEUR CRÉÉE EN 2025

ÉDUCATION ET FORMATION

- 115 506 ENFANTS ET ADOLESCENTS EN COLONIE DE VACANCES
- 124 000 JEUNES ADULTES EN VACANCES SPORTIVES
- 638 000 ÉLÈVES ENCADRÉS
- 1 697 JEUNES FORMÉS
- 932 APPRENTIS FORMÉS
- 420 954 HEURES DE FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET ENVIRONNEMENT

- +66 DÉVELOPPER SON AUTONOMIE*
- +57 AGIR AVEC LA NATURE*
- 50 NPS GROUPE**
- 15 000 000 D'ENTRÉES DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ (ESTIMATION)

COHÉSION SOCIALE

- +73 PRENDRE SOIN DE CHACUN.E*
- +73 PARTAGER EN COMMUN*
- 55,6 % DE PUBLICS AIDÉS POUR LE DÉPART EN VACANCES
- 106 413 BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS DE SOLIDARITÉ
- 83/100 : INDEX D'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- 350 M€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES
- 31 M€ D'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION
- 3 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
- 3 RÉNOVATIONS DE CENTRE DE VACANCES EN COURS
- 23 M€ D'INVESTISSEMENTS

*évaluation du projet éducatif et sportif par les clients
**NPS : Net promoter score

DONNÉES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

En 2025, dans un environnement international instable et un contexte d'atermoiement budgétaire, l'économie française a cependant connu un ralentissement de l'inflation (hors énergie) et une croissance, encore fragile, de 0,9%.

Toutefois, la consommation des ménages reste faible, le chômage est reparti à la hausse et les défaillances d'entreprises ont augmenté, notamment en raison des tensions de trésorerie avec les dernières échéances des PGE et du ralentissement de l'investissement.

Dans cet environnement économique, le groupe UCPA est parvenu à améliorer sa performance. Tout en limitant les hausses tarifaires pour maintenir l'accessibilité des activités, le groupe a rétabli une maîtrise des charges et de la masse salariale au niveau de la croissance du chiffre d'affaires.

L'excédent brut d'exploitation atteint 31 m€. Celui des Loisirs est multiplié par 2,5. La part des Loisirs dans l'EBE du groupe, équivalent désormais à leur poids en chiffre d'affaires, contribue à réduire les coûts de structure portés auparavant par les Vacances.

Malgré une contre-performance des voyages, l'excédent brut des Vacances progresse de près de 20%. Cumulant le remboursement de la dette des PGE et celle liée aux investissements antérieurs au covid, le groupe a

fait face à des échéances financières particulièrement élevées cette année. Le résultat net est déficitaire de 2,1 m€, en amélioration cependant de 7,2 m€ par rapport à 2024. Le groupe UCPA prévoit le retour à un résultat net à l'équilibre fin 2026.

Une faible croissance de l'activité

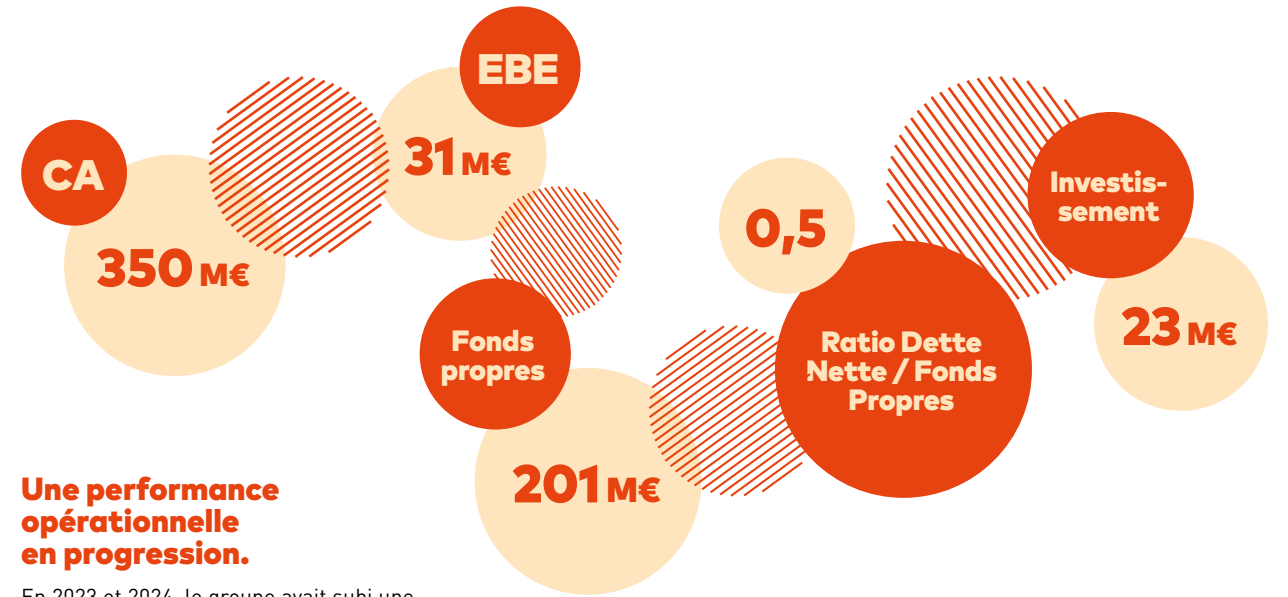
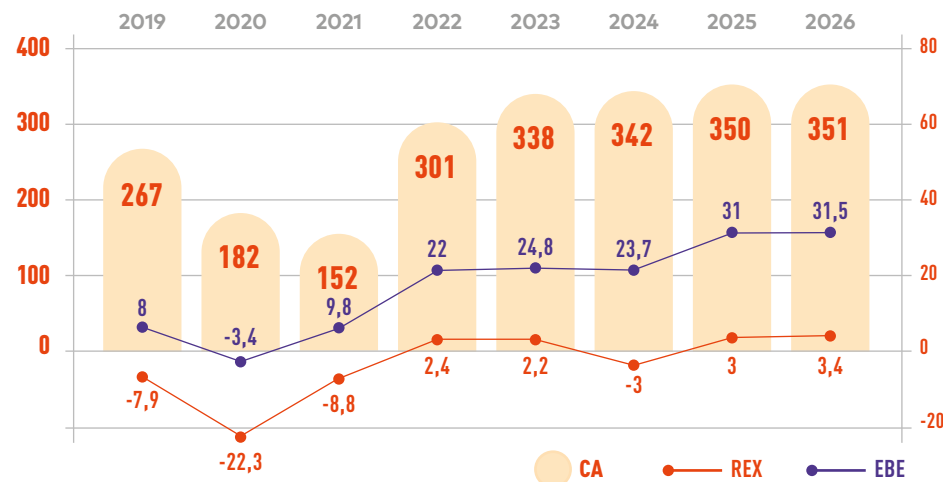
Le périmètre d'activité a peu évolué en 2025. Les principaux faits marquants sont la réouverture après rénovation du centre de séjours sportifs de Lacanau et l'ouverture du complexe sportif du PRISME à Bobigny.

La fréquentation des Vacances a été confrontée au tassement de la clientèle individuelle l'été, avec toutefois une bonne dynamique

des groupes et de la clientèle étrangère. Le chiffre d'affaires des voyages Adultes recule de 3,5% par rapport à 2024 et est en retard de 9 m€ par rapport au budget. Les centres Loisirs ont enregistré une bonne fréquentation des centres aquatiques, mais un léger retrait sur les centres équestres. Un point de vigilance demeure sur 3 sites multiplexes.

Dans ce contexte, la croissance du chiffre d'affaires de +2,4% est en grande partie portée par les hausses tarifaires qui ont été contenues afin de préserver l'accessibilité sociale des activités. Ainsi, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 350 millions d'euros, soit une augmentation de 8 m€ par rapport au réalisé en 2024. La répartition du chiffre d'affaires demeure stable entre Vacances (68%) et Loisirs (29%) entre 2024 et 2025.

Trajectoire CA, REX, EBE - Groupe UCPA (M€)



Une performance opérationnelle en progression.

En 2023 et 2024, le groupe avait subi une inflation des charges (vivres, énergie, remontées mécaniques) et de la masse salariale plus rapide que la croissance du chiffre d'affaires.

Les actions menées pour maîtriser ces coûts et réduire les consommations d'énergie ont permis de rétablir une évolution en moyenne sur 3 ans n'excédant pas la croissance du chiffre d'affaires, à l'exception du transport et des remontées mécaniques, malgré la hausse de l'indemnisation des animateurs des séjours Enfants-Adolescents imposé par l'Etat en cours d'exercice.

Le ratio EBE/CA (8,5%) progresse de 3,5 points par rapport à 2024 et l'excédent brut d'exploitation atteint 31 m€. Porté par la dynamique des centres aquatiques, le ratio EBE/CA des Loisirs (8,5%) progresse de 5 points par rapport à 2024. La part d'EBE du groupe réalisé par les Loisirs (28%) correspond désormais à leur part de chiffre d'affaires.

Ralenti par une contre-performance des voyages Adultes, pénalisés par la hausse des coûts du transport aérien, le ratio EBE/CA des Vacances (11,5%) s'améliore néanmoins de 1,6 points. L'EBE réalisé par les centres de vacances continue à progresser, soutenu par la saison hivernale et l'amélioration du mix produits, même si la part d'EBE du groupe réalisé par les centres de vacances diminue de 79% à 72%.

Le résultat d'exploitation du groupe est excédentaire de 3,0 m€, en progression de 6 m€ par rapport au réalisé en 2024

Un coût des dettes du covid qui contraint à une prudence sur les investissements

Le "quoi qu'il en coûte" avait permis de renflouer la trésorerie des petites entreprises durant le covid. Il a un coût, qui est payé aujourd'hui, pour rembourser la dette et notamment les prêts PGE portés par les entreprises de plus grande taille. Avec une capacité d'autofinancement de 25 m€, l'UCPA a fait face à un niveau record du service de la dette, à hauteur de 21,2 m€. Le Groupe a en effet continué de rembourser la dette passive des PGE liés au covid qui se terminera en avril 2026.

Le Groupe a également remboursé 12 m€ de dettes liées aux investissements antérieurs. La mise en place d'emprunts bancaires à hauteur de 20,2 m€ a financé les nouveaux investissements (rénovation de Niolon, construction de Belcier, maintenance immobilière, matériel sportif...), en lien avec les priorités du plan stratégique pour la transition écologique et le développement de nouvelles destinations. Le volume d'investissement total réalisé sur l'exercice 2025 s'élève à 23,0 m€.

En 2026, la trajectoire prévoit un allègement systémique du service de la dette de 9 m€.

Une tension sur la trésorerie et un bilan financier solide

Les recettes en flux sont stables par rapport à l'an dernier malgré l'augmentation du chiffre d'affaires. Cela dénote une augmentation des créances clients et illustre la tension globale de trésorerie des opérateurs économiques en France, y compris publics.

Grâce au développement de nouveaux outils, le groupe a amélioré le pilotage de la dette fournisseur et un cycle normal de règlements pourra être progressivement régularisé en 2026. Le solde de trésorerie à la clôture était de 5,4 m€.

Le Groupe présente à la clôture 362 m€ d'actifs dont 75% sont des actifs corporels. Ce patrimoine associé à des fonds propres de 201 m€, un fonds de roulement favorable (+50 m€) et un ratio de levier financier de 0,5 permet de maintenir un bilan équilibré, gage de confiance pour les financeurs.

Le Groupe a une dette bancaire et obligataire (hors comptes courants d'associés) de 100,8 m€ à la clôture de l'exercice, en diminution de 8 m€. La note de crédit BBB+ a été confirmée pour le groupe UCPA cette année par Standard & Poor's.

Nombre de partenaires avec qui l'UCPA travaille contribuent indirectement au projet associatif. L'Association les remercie pour leur compréhension et leur confiance, dans un contexte économique contraignant.

DONNÉES EXTRA- FINANCIÈRES

Une année de résilience et de consolidation du volume d'activité

En 2025, dans un environnement économique marqué par un ralentissement de la consommation et des arbitrages des ménages parfois en défaveur des dépenses de loisirs, la diversité des activités et de publics de l'UCPA lui permet de faire preuve de résilience. Après avoir démontré sa capacité à rebondir post-covid, l'UCPA démontre en 2025 sa capacité à maintenir des volumes d'activités élevés dans un contexte défavorable.

Avec 124 000 adultes accueillis, l'activité des séjours sportifs pour adultes en France et à l'international est stable (-1%) par rapport à l'année 2024. Ce chiffre masque des réalités différentes : alors que l'activité en hiver a été en forte hausse (+ 9% de journées de stage produites dans les centres UCPA), elle a été baissée en été (-2%), saison davantage impactée par les arbitrages budgétaires des jeunes adultes qui constituent la catégorie d'âge la plus confrontée aux difficultés de pouvoir d'achat. Les séjours sportifs famille continuent leurs progressions des dernières années avec 10 500 pax, en augmentation de +3% par rapport à l'année dernière et de +15% sur deux ans.

Les séjours pour enfants adolescents dont les prix de vente ont augmenté en conséquence de la décision de l'Etat de revaloriser la rémunération des animateurs BAFA ont enregistré un net recul, à l'UCPA comme au niveau national, par rapport à une année 2024 exceptionnelle : avec 115 000 enfants et adolescents en séjours de colonies de vacances ou en séjour scolaire (-7% par rapport à l'année 2024), le volume de départ revient au niveau de celui de l'année 2023. Au total, ce sont donc près de 250 000 personnes qui ont vécu l'expérience des séjours sportifs de l'UCPA en 2025.

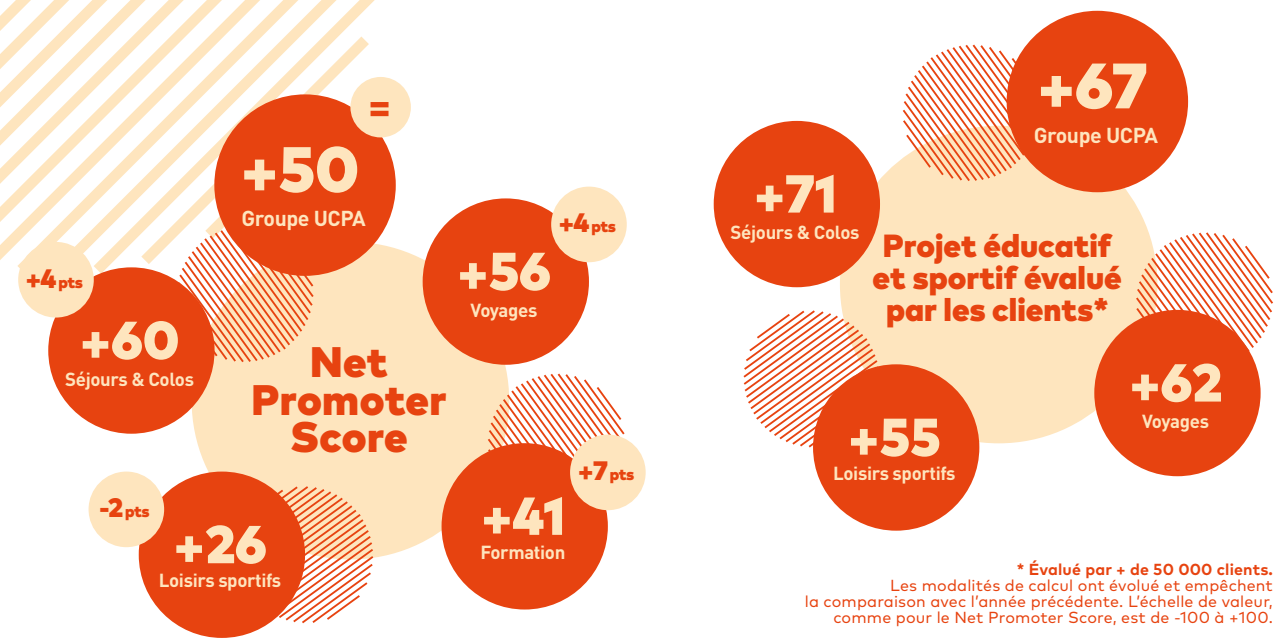


Pour les activités de loisirs sportifs de proximité, l'année 2025 a été marquée par des évolutions de périmètres avec la fin de l'activité de l'UCPA dans deux piscines, une patinoire et un centre équestre. Elle a été compensée par l'ouverture du Prisme, Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain, délégué par le Département de Seine-Saint-Denis, la reprise du centre équestre de Saint-Cyprien, en lien avec le Département des Pyrénées Orientales et la gain, pour le groupement auquel l'UCPA a participé, du contrat pour le renouvellement et la gestion pour une longue durée de l'Île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les contrats de délégation de service public ont par ailleurs été renouvelés pour les piscines de Morlaix en Bretagne, de Roger Le

Gall à Paris, du Lamentin en Martinique ainsi que pour le centre équestre des Chanteraines dans les Hauts-de-Seine et le centre de loisirs du Manet dans les Yvelines. La montée en charge des équipements sportifs multiplexes ouverts ces dernières années se poursuit et se traduit par une forte augmentation (+29%) du nombre d'abonnés, dont 60% sont des femmes. In fine, les estimations de fréquentations restent stables à environ 15 millions d'entrées.

Enfin, l'activité de formation a renforcé sa mission d'accompagnement vers les métiers du sport en formant 1 700 jeunes (+3%) aux métiers du sport moniteurs sportifs et 4 300 jeunes (+8%) au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).



Un renforcement de l'impact social

L'exercice 2025 a été marqué par une adhésion forte des publics au projet éducatif de l'UCPA. Le volume de réponses clients analysées, maintenu au-delà de 50 000 réponses, et, surtout, les scores de ces enquêtes qui atteignent ou se maintiennent à des niveaux d'excellence sur tous les périmètres témoignent de la qualité de l'expérience vécue.

Les clients sont très enclins à conseiller les activités de l'UCPA à leurs proches, ce que traduit le score Net Promoter Score (NPS) de +50 pour l'ensemble du Groupe. La performance éducative et sociale (PES) est évaluée très positivement par les bénéficiaires avec une note globale de +67 sur une échelle de -100 à +100. L'impact éducatif est particulièrement visible sur les séjours enfants et adolescents, où 89 % des familles déclarent que leur enfant a créé de nouvelles amitiés et s'est senti à l'aise dans le groupe.

L'UCPA a pour engagement constant de favoriser l'accès de tous aux sports et aux vacances, en particulier pour les publics les plus fragiles. **Cet engagement se traduit concrètement en 2025, 55,6 % du public accueilli a bénéficié d'une aide au départ** (CAF, CSE, collectivités, etc.). Par ailleurs, les programmes de solidarité portés par l'Association et ses partenaires ont bénéficié à 106 000 personnes, en progression de +25% par rapport à 2024.

Parmi ces bénéficiaires, 5,5% relèvent de situations de fragilité spécifique (handicap, Aide Sociale à l'Enfance), soit autant que l'année dernière.

Une meilleure connaissance de l'impact environnemental de l'UCPA

Afin d'accélérer sa transition écologique, l'UCPA poursuit le déploiement d'outils de suivi et de pilotage énergétique, aujourd'hui présents sur la quasi-totalité des centres UCPA. Il en ressort qu'en 2025,

- la consommation d'énergie de l'UCPA a diminué de -3%
- la consommation de gaz de -9%
- la consommation de bois de -4%

Au-delà de la réduction des consommations, la création de nouvelles destinations sportives, comme à Bordeaux-Belcier, ainsi que les rénovations des centres de Lacanau et Niolon, s'inscrivent dans une démarche de centres plus écologiques. L'axe « agir avec la nature » reste une dimension du projet éducatif fortement perçue par les clients, avec 52 % d'entre eux qui déclarent avoir mieux compris comment préserver l'environnement pendant leur séjours.

Des collaborateurs engagés

L'ensemble de ces impacts sociaux positifs a été rendu possible par l'engagement des

collaborateurs et collaboratrices de l'UCPA qui ont été près de 15 000 en 2025 (+5%), pour près de 3 000 équivalents temps plein, dont plus de 5 000 saisonniers et environ 6 000 animateurs BAFA et BAFD. Plus de 360 collaborateurs ont été embauchés en CDI.

Comme chez ses clients, les jeunes sont nombreux parmi les collaborateurs embauchés par l'UCPA en 2025 : 62% ont moins de 25 ans (+1 point par rapport à 2024). Près de 1 000 apprentis (stable par rapport à 2024) ont également été formés par l'organisme de formation de l'UCPA. Compte tenu de la jeunesse de ses effectifs, l'UCPA a une responsabilité particulière dans l'accompagnement professionnel et social de ses collaborateurs et met en place de nombreuses actions en la matière. En 2025 près de 3 950 personnes (+2% par rapport à 2024) ont été formés, notamment dans le cadre des projets visant à garantir le respect de toutes et tous dans les centres UCPA et à prévenir les conduites addictives.

L'engagement social de l'UCPA se concrétise également par la modération salariale : les 10% des collaborateurs en CDI les mieux rémunérés ont eu une rémunération moyenne supérieure de +57% à celle des 10% les moins rémunérés, écart réduit de 2 points cette année. En France, la rémunération des 10% des salariés les mieux rémunérés est en moyenne supérieure de +186% à celle des 10% les moins bien rémunérés.